



## Assemblée générale

Distr. limitée  
5 novembre 2007  
Français  
Original : anglais

---

### Soixante-deuxième session

#### Troisième Commission

Point 70 b) de l'ordre du jour

**Promotion et protection des droits de l'homme :**  
**questions relatives aux droits de l'homme, y compris**  
**les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif**  
**des droits de l'homme et des libertés fondamentales**

**Albanie, Allemagne, Argentine, Arménie, Autriche, Bénin, Bosnie-Herzégovine, Costa Rica, Croatie, Équateur, Érythrée, Espagne, Finlande, Géorgie, Hongrie, Irlande, Liechtenstein, Luxembourg, Malte, Monaco, Pays-Bas, Pologne, République dominicaine, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovénie, Suède et Suisse : projet de résolution**

#### **Promotion effective de la Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques**

*L'Assemblée générale,*

*Rappelant sa résolution 60/160 du 16 décembre 2005 sur la promotion effective de la Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques,*

*Décide de poursuivre l'examen de la question à sa soixante-troisième session, au titre du point intitulé « Promotion et protection des droits de l'homme ».*

---

